

1^{er} réunion du CÉTIL

Date : 31 octobre 2012
Heure : 16h30
Emplacement : Cégep du Vieux-Montréal

1. Prise de présence

Étaient présents à cette rencontre :

- Frédérique Duquette
- Alexis Plourde-Dinelle
- Jean-Michel Marcoux
- Madeleine Domaschio
- Yoane Tom
- Geneviève Poirier

Xavier Bouthillette-Norris arrive plus tard en raison du T.C.

2. Ouverture de la réunion

Madeleine propose l'ouverture de la réunion. Alexis appuie. L'ouverture de la réunion se fait à 16h33.

3. Adoption de l'ordre du jour

Jean-Michel propose qu'on rajoute un point sur la prochaine date de réunion du CÉTIL. C'est approuvé à l'unanimité.

4. Définir la méthode de réunion (Prise de parole, tour de table, débat)

Frédérique propose le tour de table.

Alexis propose la prise de parole et Madeleine approuve.

La méthode définie sera donc la prise de parole.

5. Présentation des membres du nouveau CÉTIL

Frédérique Duquette : Présidente (2^e année de Technique)

Alexis Plourde-Dinelle : Représentant des projets externes (2^e année de Technique)

Jean-Michel Marcoux : Représentant des projets internes (2^e année de Technique)

Madeleine Domaschio : Représentante des communications (2^e année de Technique)

Yoane Tom : Trésorier (3^e année de Technique)

Geneviève Poirier : Secrétaire (1^e année de Technique)

6. Procédure future du fonctionnement du CÉTIL

Frédérique déclare que 3 absences ou 6 retards sont synonymes d'un renvoi automatique du CÉTIL.

6.1 Procédure de communication :

Jean-Michel propose d'utiliser « Google plus » au lieu de « Facebook » afin de pouvoir travailler en même temps sur un même document. Il soulève le point que ça serait bien pour les archives, car il serait plus facile de garder les documents.

Fédérique soulève le point que les documents sont gardés par la secrétaire de toute façon.

Madeleine propose de faire 2 semaines de test avec « Google Plus ».

Jean-Michel demande qu'on décide tout de suite.

Yoane propose 1 semaine de test avec « Google Plus ». La proposition est adoptée à l'unanimité.

Yoane soulève le point que la page « Facebook » du CÉTIL est supposée servir à donner des informations sur le fonctionnement et les événements à venir du comité, mais que tout le monde s'en sert pour y mettre des informations inutiles.

Alexis dit que personne ne peut restreindre la publication de commentaires.

Frédérique nous lit les règles déjà existantes sur « Facebook » concernant la page CÉTIL et en vient la conclusion que les règlements sont trop larges et qu'on devrait les ajuster.

Madeleine voudrait avoir le code pour accéder à la page « Facebook ». Frédérique lui donnera à la prochaine réunion.

Yoane propose qu'on ait aussi un Bottin des membres du CÉTIL. C'est adopté à l'unanimité.

7. Retour sur la journée d'intégration

7.1 Retour sur l'initiation

Geneviève trouve que le concept était bon et que les activités étaient amusantes, mais que laver les planchers à l'aide d'une brosse à dents était trop long.

Yoane dit que ce n'était pas facile de déterminer qui était en charge des activités et qu'on devrait être clair sur la personne à mettre en charge.

Alexis dit qu'on devrait faire un horaire en fonction des personnes en charge de chaque activité.

Yoane déclare que notre Assemblée générale était trop longue et trop cacophonique.

Frédérique dit qu'il y avait trop de choses à régler dans l'Assemblée à cause de la grève.

Madeleine déclare que l'animateur de la réunion manquait de décorum et qu'on devrait trouver quelqu'un qui sait comment animer les élections.

Yoane déclare qu'on devrait ouvrir le comité d'initiation à tout le monde.

Alexis et Jean-Michel déclarent que c'est ce qu'ils ont fait, mais personne ne s'impliquait vraiment.

Geneviève déclare que pour l'achat des esclaves, certains se sont plaint qu'être choisis en dernier pouvait être offensant.

Jean-Michel propose qu'on prenne des photos de chaque membre de première année et que les deuxième et troisième années choisissent leurs esclaves avec ces photos et non sous le nez de tout le monde.

« 17h19 : arrivée de Xavier du T.C. »

7.2 Retour sur le Party de Début de Session

Yoane déclare que la Technique ne devrait plus retourner au bar « le Petit-Medley » et que faire un party avec autant de mineurs n'était pas une bonne idée.

Frédérique dit que les mineurs le savaient que c'était dans un bar et que c'était leur choix de venir quand même.

Jean-Michel donne l'idée de mettre sur les billets la mention 18 ans et +.

8. Projets futurs

8.1 Val Estrie

Jean-Michel explique ce qu'est Val-Estrie et que le prix pour chaque personne pour y passer 2 nuits avec tous les repas compris est de 68\$. Un groupe de plus de 100 aurait accès à la piscine et au préo et à la grosse bâtisse.

Madeleine déclare que c'est peut-être un peu cher.

Frédérique propose que Val-Estrie soit « l'après » party de fin de session et que ceux qui ont l'argent pour aller à Val Estrie viennent et que les autres peuvent quand même assister au party.

Yoane dit que si c'est le *CÉTIL* qui organise Val Estrie, les membres de la Technique vont s'attendre à ce que le comité en paie une bonne partie.

Frédérique propose de faire un sous-comité pour ce projet.

Alexis et Jean-Michel vont faire plus de recherche et reviendront là-dessus à la prochaine réunion.

Yoane demande à Jean-Michel et Alexis de faire un dossier avec le projet de Val Estrie pour être en partie financé par le *CÉTIL*.

8.2 Vêtements

Frédérique propose à Jean-Michel de regarder les prix de différentes compagnies pour ensuite voir laquelle est la plus avantageuse.

Madeleine propose de changer les couleurs.

Jean-Michel va commencer à « magasiner » les différentes compagnies et nous revient avec plus de détails à la prochaine réunion.

8.3 Party de mi-Session

Frédérique dit qu'on devrait faire un party plus proche du cégep que la session passée et que le party de mi-session accueillait toujours moins de gens.

Yoane déclare que le party de mi-session tombe dans 3 ou 4 semaines et que le cégep n'avait pas de semaine de relance. Les élèves de première et de troisième année allaient revenir de Jouvence durant cette période.

Alexis demande si les partys sont obligés de se faire un mercredi, car les élèves de deuxième année sont en stage le jeudi.

Alexis propose de faire un party qui ne serait pas dans un bar et pas durant la semaine. Il reviendra avec une proposition la semaine prochaine.

9. Répartir les mandats

Alexis : Il doit avoir des propositions pour le party et commencer à travailler sur Val Estrie.

Jean-Michel : Il doit avoir des propositions pour Val-Estrie, les vêtements et Google Plus.

Geneviève : Rédiger le procès-verbal et l'envoyer à Frédérique.

Yoane : Faire les remboursements et mettre les comptes à jour.

Frédérique : Trouver le code « Facebook » du *CÉTIL* et rédiger le prochain ordre du jour

10. Affaires diverses

Aucune affaire diverse n'a été dite.

11. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra mercredi le 7 novembre à 16h30.

12. Fin de la réunion

Xavier propose la fin de la réunion.

Jean-Michel approuve.

La réunion se termine à 18h11.